

# Des cadres étrangers ostracisés

**> Préjugés Une étude pointe un certain rejet des frontaliers hautement qualifiés**

**> La sensibilité à la discrimination s'accroît, selon le sociologue François Dubet**

Francesca Sacco

Les travailleurs français et allemands sont-ils victimes de discriminations? C'est la question sur laquelle s'est penchée une équipe de chercheurs de la Faculté des hautes études commerciales de l'Université de Lausanne (UNIL), dans une étude non encore publiée<sup>1</sup>. Les auteurs affirment que les travailleurs provenant de ces deux pays font davantage l'objet de propos condescendants, d'attitudes déplacées et de mises à l'écart que les autres groupes d'immigrés en Suisse.

Interrogés par *Le Temps*, plusieurs cadres supérieurs français employés en Suisse romande confirment avoir subi ce genre de traitement de la part des Suisses. «Au début de ma carrière, on a parfois ironisé sur mes diplômes français, confie ainsi Corine, 42 ans, originaire de Montélimar. Et, quand j'ai pris mon congé maternité, on m'a dit sur un ton légèrement hautain que je profitais du système helvétique.»

«Historiquement, les premiers immigrés en Suisse venaient d'Europe du Sud», rappelle Steve Binggeli, assistant diplômé à l'UNIL et coauteur de cette étude. Du fait qu'ils n'étaient pas ou peu qualifiés, ils ont été exposés à des attaques, parfois grossières, sur leurs compétences professionnelles et leurs capacités d'intégration sociale. Avec l'introduction de la libre circulation des personnes, de nouveaux groupes d'im-

migrés hautement qualifiés sont arrivés en Suisse, dont beaucoup d'Allemands et de Français. Selon l'Office fédéral des migrations, ceux-ci sont actuellement respectivement 219 530 et 63 695. La communauté des migrants allemands étant celle qui enregistre l'une des plus fortes progressions. Or, tant les Français que les Allemands occupent parfois de meilleures positions que les Suisses eux-mêmes. Et ils ont un avantage sur les autres immigrés: ils parlent l'une des langues nationales. Du coup, ils peuvent être perçus par les Suisses comme une menace, d'où certaines réactions négatives, que les chercheurs qualifient d'«incivilités». Selon Steve Binggeli, il s'agit d'une forme moderne de discrimination, plus subtile et plus insidieuse que celles qui ont frappé les premiers groupes d'immigrés. Et de comparer leur situation à celle des Asiatiques aux Etats-Unis, phénomène décrit par la revue *American Conservative* datée du 28 novembre 2012, selon laquelle ces derniers sont victimes d'une sorte de rejet et de préjugés en raison de leur réussite socio-économique.

«Pour mon congé maternité, on m'a dit que je profitais du système suisse»

Parallèlement, on observe une augmentation de la sensibilité aux injustices. Dans un livre publié en début d'année, intitulé *Pourquoi moi? L'expérience des discriminations*, le sociologue français François Dubet décrit un phénomène paradoxal chez les étrangers de la seconde génération [en majorité originaires de parents du Maghreb]: ils ont tendance à se sentir davantage discriminés que leurs parents. Or la société «discrimine probablement beaucoup moins qu'autrefois», souligne-t-il.

Les normes sociales et les légis-

lations ont évolué en faveur de la protection des minorités. «Les premiers immigrés trouvaient presque normal de ne pas être traités sur un pied d'égalité par les Suisses. Ce n'est pas le cas pour les générations suivantes», explique Kosita Fibbi, privat-docent et chargée de cours à la Faculté des sciences sociales et politiques de l'UNIL.

Le profil des personnes auteurs de discriminations évolue lui aussi. Selon une étude publiée en juillet par le Centre de compétences suisses en sciences sociales, ce sont globalement les travailleurs peu ou pas qualifiés qui manifestent le plus d'hostilité envers les étrangers, qu'ils perçoivent comme une menace pour leur emploi. Inversement, l'animosité est la plus faible chez les employés hautement qualifiés, et dans le secteur tertiaire d'une manière générale. Mais cette bienveillance dans les services diminue à mesure qu'augmente le risque de chômage... D'autre part, les nouvelles discriminations qui visent les Français et les Allemands peuvent être le fait de personnes sans formation, comme d'une main-d'œuvre qualifiée et de la hiérarchie.

Des recherches antérieures menées par Steve Binggeli et ses collaborateurs montrent que la situation de la Suisse romande est très particulière, voire unique. Non seulement les Romands ont un peu l'impression de vivre dans l'ombre de la France sur le plan culturel, mais ils sont encore minorisés dans leur propre pays par les Suisses alémaniques. De ce fait – et même si ce n'est apparemment pas l'envie qui leur manque –, ils n'ont pas intérêt à vouer une trop grande inimitié aux Français. Le sentiment d'appartenance à une plus grande communauté leur permet d'avoir, en quelque sorte, le sentiment d'exister face à leurs compatriotes germanophones. C'est du moins l'une des hypothèses émises dans une étude<sup>2</sup> réalisée en 2010 sur les relations entre petites et grandes nations voisines

parlant la même langue. Des travaux antérieurs effectués en Belgique avaient déjà permis d'observer une telle ambivalence chez une minorité linguistique. Du fait de son voisinage avec la France, l'Allemagne et l'Italie, la Suisse se prête encore mieux à l'exercice.

La préférence nationale à l'embauche est-elle autorisée? Oui, et il n'est d'ailleurs pas rare que la nationalité helvétique soit exigée dans une offre d'emploi. Cette discrimination est juridique-ment correcte «à condition que l'emploi soit, d'une part, lié à l'exercice de la puissance publique et, d'autre part, destiné à sauvegarder les intérêts généraux de

«Il s'agit d'une forme moderne de xénophobie, plus subtile et plus insidieuse»

l'Etat ou d'une collectivité publique», selon Arnaud Bürgin, avocat au Service d'assistance juridique et conseils de la Fédération des entreprises romandes Genève. Mais les «incivilités» se situent dans un no man's land juridique: à qui se plaindre qu'on est mis à l'écart pendant la pause-café? «Cette question ne suscite que peu d'intérêt en Suisse, regrette Steve Binggeli. Il n'existe ni législation spécifique, ni institution chargée de les porter devant les tribunaux.»

1. **Franciska Krings, Claire Johnston, Steve Binggeli, Christian Maggiori.** «Selective incivility: Immigrant groups experience subtle workplace discrimination at different rates», article à paraître dans la revue *Cultural Diversity & Ethnic Minority Psychology*.

2. **Carine Matser et al.** «Impact of Relative Size and Language on the Attitudes between Nations and Linguistic Groups: The Case of Switzerland», *Applied Psychology*, 2010, 59 (1), p. 143-158.

## L'œil de l'expert

### 1:12 polarise notre société



Alain Salamin\*

Les sondages nous indiquent un clair refus de l'initiative 1:12. Serons-nous pour autant libérés d'un interventionnisme croissant dans les pratiques salariales? Pas sûr, car le mal est fait, et, déjà, une autre initiative castratrice pointe son nez: les salaires minimaux à 4000 francs. Une leueur d'espoir tout de même: la probable initiative sur l'égalité salariale entre hommes et femmes, qui aurait au moins la pertinence de régler un problème intolérable vieux de plus de 20 ans.

Il est urgent que nos entreprises prennent leur destin en main et arrêtent de subir ce défilé interventionniste. 1:12 a démontré une volonté de polariser notre société, avec d'un côté les soi-disant managers spoliateurs et de l'autre des citoyens volés. C'est une grave méprise. Cette initiative prouve aussi que le sujet des salaires est un thème porteur pour les formations politiques de gauche, qui rentrent ainsi sur le terrain émotionnel et démagogique, au même titre que l'UDC avant elles. Comment regagner un peu de sérénité et couper l'herbe sous les pieds des profiteurs idéologiques?

Tout d'abord, la Suisse doit se doter d'un arsenal pénal adéquat pour condamner les sclérotés du monde économique. Il est à l'avantage de tout citoyen suisse qu'un manager à succès comme Daniel Vasella (20 millions de revenus par an) paie entre 6,5 et 9 millions d'impôts et d'AVS, tout en positionnant Novartis à la 2e place mondiale des entreprises pharma. Mais il est intolérable que Marcel Ospel se soit octroyé 26 millions de salaire en 2007, peu de temps avant qu'UBS fasse

faillite. De même, les ex-dirigeants de Swissair ont conduit la «banque volante» à la faillite, tout en puisant dans la caisse de pension des employés, sans qu'aucune sanction pénale ne puisse être prise à leur encontre. De l'autre côté de l'Atlantique, la liste est longue de criminels d'entreprise condamnés à des dizaines d'années de prison ferme, des ex-dirigeants d'Enron à Bernard Madoff. Des mesures dissuasives doivent être mises en place ici, par exemple en reversant le fardeau de la preuve pour les crimes économiques. Il s'agit aussi de resserrer les liens entre les dirigeants et le reste du pays. Daniel Vasella, toujours lui, a été très bien inspiré en menant Novartis à la réussite. Mais il a fait preuve d'une cupidité affligeante lorsqu'il s'est accroché à son indemnité de 72 millions au moment de son départ, somme qu'il a d'ailleurs fini par abandonner sous la pression médiatique. Comment peut-on être si maladroit? Pourquoi n'a-t-il pas créé avec cet argent une fondation caritative? Quantité de bons exemples existent. Le plus inspirant est sans doute celui de Bill Gates et son épouse, dont la fondation redistribue chaque année plus de 3 milliards de dollars en initiatives humanitaires.

Il est temps que nos grands patrons tissent des liens forts avec la population de notre pays et développent une stratégie sociale pour éviter de se retrouver ostracisés comme les profiteurs ultimes de notre société. Nous avons le privilège de participer, jusqu'ici, à une société où la solidarité sociale et la paix du travail ont fait leurs preuves. Ce paradigme est menacé. Dirigeants, battez-vous pour cette société et prouvez-nous que vous n'êtes pas les rapaces sans foi ni loi que certains vous accusent d'être!

\* Fondateur d'AS-HR Consulting et chargé de cours à HEC Lausanne